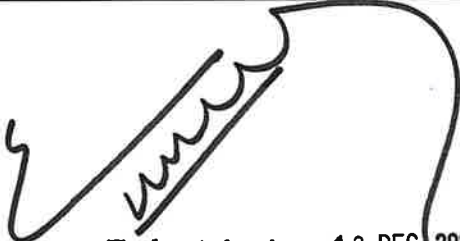


PORT DE PLAISANCE DE SÈTE

PRESTATIONS 2026 (TTC)

GRUE FIXE 8T – AIRE TECHNIQUE

GRUTAGE (mise à l'eau + mise à terre)	
jusqu'à 6.50 m	101 €
de 6.51 à 8.00 m	127 €
de 8.01 à 9.50 m	168 €
de 9.51 à 11.00 m	190 €
MATAGE/DEMATAGE (1 mât)	54 €
MATAGE/DEMATAGE (ketch)	106 €
<i>→ au delà d'une heure, supplément de 17 € par demi-heure</i>	
MISE SUR SANGLES (pour les deux premières heures)	39 €
<i>→ au-delà de deux heures, supplément de 11 € par heure</i>	
POSE OU DEPOSE MOTEUR (pour les deux premières heures)	39 €
<i>→ au-delà de deux heures, supplément de 11 € par heure</i>	
POMPAGE DE CALE	62 €
DOUBLEMENT/CHANGEMENT DES AMARRES	49 €
REPARATION PENDILLE SUITE A CASSE DANS CHAUMARD	Sur devis


 REÇU EN PREFECTURE
 le 18/12/2025
 Exécutoire le 18 DEC. 2025



PORT DE PLAISANCE DE SETE

PRESTATIONS 2026 (TTC)

REMRORQUAGE	
au sein du môle Saint Louis, de la Halte Nautique ou du Bassin du Midi	54 €
entre môle Saint Louis et aire de carénage	97 €
entre môle Saint Louis et Bassin du Midi	108 €
entre môle Saint Louis et Bassin du Midi à l'ouverture des ponts	137 €
entre Halte Nautique et Bassin du Midi	108 €
entre Halte Nautique et Bassin du Midi à l'ouverture de ponts	132 €
entre môle Saint Louis et halte nautique	165 €
entre môle Saint Louis et halte nautique à l'ouverture des ponts	206 €
entre canaux et aire de carénage	108 €
dans les canaux "fermés"	101 €
CLES ELECTRONIQUES D'ACCES ET SUIVI CONSOMMATIONS	
caution pour une clé (les deux premières)	20 €
caution pour une clé électronique supplémentaire - au-delà des deux premières	101 €
remplacement en cas de perte d'une des deux premières clés	20 €
remplacement en cas de perte de la troisième clé et au-delà	101 €
caution pour une clé - passagers / visiteurs	40 €
INTERVENTION SUR ASTREINTE	
Forfait déplacement	211 €
intervention à l'heure (une heure entamée est due)	64 €/heure

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025



PORT DE PLAISANCE DE SÈTE

PRESTATIONS 2026 (TTC)

FLUIDES	
FORFAIT EAU/ELECTRICITE POUR NAVIRES DE LONGUEUR SUPERIEURE A 15 M SANS COMPTEUR EAU/ELECTRICITE (à l'année, en forfaits)	70 €/mois
FORFAIT ELECTRICITE POUR NAVIRES DE LONGUEUR INFERIEURE A 15 M DANS LA PERIODE DU 1 ^{ER} OCTOBRE AU 1 ^{ER} AVRIL (annuels, en forfaits)	200 €
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE (facturation pour bateaux de plus de 15m) - 16A, 32A et 63A	0,3113 €/kWh
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE (pour bateaux de plus de 15m) - > 63A	0.3834 €/kWh
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE (bâtiments, conventions terre-pleins...)	0.3113 €/kWh
<i>Une remise de 6% sur le tarif public de l'énergie électrique sera accordée pour une consommation annuelle de supérieure à 20 000 kWh</i>	
EAU POTABLE	6,15 €/m³
VIE A BORD	
VIE A BORD POUR NAVIRES DE LONGUEUR INFERIEURE A 15 M (à l'année)	+20% sur redevance annuelle
VIE A BORD POUR NAVIRES EN FORFAIT MENSUEL OU 6 MOIS (au mois ou en forfaits)	70€/mois
CHAMBRES D'HOTES	
CHAMBRES D'HOTES POUR NAVIRES DE LONGUEUR INFERIEURE A 15M (à l'année)	+25% sur redevance annuelle
CHAMBRES D'HOTES POUR NAVIRES (Forfait 6 mois)	+10% sur redevance annuelle
CHAMBRES D'HOTES POUR NAVIRES DE LONGUEUR SUPERIEURE A 15M SANS COMPTEURS EAU/ELEC (à l'année)	+25% sur redevance annuelle

REÇU EN PREFECTURE
le 10/12/2025



PORT DE PLAISANCE DE SETE

PRESTATIONS 2026 (TTC)

REDEVANCE DECHETS	
Annuels / forfaits 6 mois	1% sur la redevance de stationnement
Passages	
< 8 m	1 €/nuitée
8.01 - 9.50 m	2 €/nuitée
9.51 - 11 m	3 €/nuitée
11.01 - 13 m	4 €/nuitée
13.01 - 15 m	4 €/nuitée
> 15.01 - 18 m	5 €/nuitée

DIVERS	
REMISE SUR REDEVANCE ANNUELLE POUR LES BATEAUX D'INTERET PATRIMONIAL (BIP)	35%
REDEVANCE ENVIRONNEMENTALE - CONTRATS ANNUELS	3 €/ml
REDEVANCE ENVIRONNEMENTALE - FORFAITS 6 MOIS	1.5 €/ml
DROITS D'ENTREE	30 €/ml
DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE	30 €/demande
PENALITES POUR RETARD DE PAIEMENTS	2.5%
FRAIS DE RECOUVREMENT FORCE	50€

